

Evolution et déterminants de l'accès à l'emploi informel

Evolution and determinants of access to informal employment

Sandrine Amino KONAN

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
konandrina@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La présente étude a pour objectif d'identifier les déterminants de l'évolution et de l'accès à l'emploi informel en Côte d'Ivoire. Nous avons eu recours à une analyse économétrique appliquée à un échantillon de 8684 actifs tiré d'une enquête réalisée auprès de 10 392 ménages en 2016. A partir du modèle logistique multinomial, nous identifions les déterminants de l'accès aux différents segments du marché du travail. Les principaux résultats de cette étude montrent que les variables sociodémographiques (sexe, âge, statut matrimonial, milieu de résidence, région et le faible niveau d'instruction) et socio-économiques (le manque de revenus hors emploi) augmentent la probabilité à intégrer l'emploi informel. L'analyse documentaire révèle que des mesures ont été adoptées pour conduire la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, à savoir : deux nouvelles lois et une structure, la multiplication des campagnes de sensibilisation, la création de cadre d'échanges entre l'administration et les Unités de Production Informelles (UPI) et la gratuité des formalités administratives.

Malgré les politiques et stratégies mises en œuvre pour juguler l'informalisation croissante des emplois, les facteurs institutionnels, réglementaires, économiques, administratifs et financiers ont contraints à leur réalisation.

Mots-clés : Emploi informel, Modèle logistique multinomial, Marché du travail

ABSTRACT

The objective of this study is to identify the determinants of the development and access to informal employment in Ivory Coast. We used an econometric analysis applied to a sample of 8684 working persons drawn from a survey of 10392 households in 2016. Using the multinomial logistic model, we identify the determinants of access to the different segments of the housing market job. The main results of this study show that the socio-demographic variables (sex, age, marital status, residence location, area and low level of education) and socio-economic (lack of non-employment income) increase the probability of entering to be in the informal employment. Documents analysis reveals that Measures have been taken to foster the transition from the informal economy to the formal economy such as: two new laws and a structure, multiplication of awareness campaigns, creation of a framework for exchanges between the administration and the Informal Production Units, free administrative formalities.

Despite the policies and strategies implemented in order to curb the increasing informalization of jobs, the institutional, regulatory, economic, administrative and financial factors have constrained their achievement.

Keywords: Informal employment, Multinomial logistic model, Labor market

JEL Classification : O17, J24, C35

INTRODUCTION

L'économie informelle est un phénomène qui se retrouve principalement dans les pays en voie de développement économique. L'Afrique est le continent qui à ce jour compte le plus de personnes vivant de l'informel (85,8%). L'Asie et le Pacifique (68,2%) et les États arabes (68,6%) présentent des taux d'informalité légèrement inférieurs mais considérables. Sur le continent américain (Amérique du nord et Amérique latine) le taux d'informalité est de 40,0%. Enfin, en Europe et en Asie centrale, un quart des travailleurs sont en emploi informel (25,1%).

Le développement du secteur informel est une conséquence directe de chocs économiques exogènes qu'ont subi les économies africaines. On peut citer, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché, la dévaluation du franc CFA en 1994, les crises économiques dans les pays occidentaux qui, par effet domino, impactent négativement les économies africaines, la sécheresse dans les régions rurales et la sous productivité du secteur agricole. Ces facteurs ont développé un exode rural vers les métropoles, et donc gonflé le secteur informel. En outre, le climat des affaires, qui dépend directement de la politique conjoncturelle de l'Etat, explique aussi l'importance croissante de ce secteur. Cet accroissement intervient dans un contexte de chômage élevé, sous-emploi, pauvreté, inégalité des sexes et travail précaire.

Partant du constat que le secteur informel prend une part de plus en plus importante dans l'économie des pays en développement en général, africains en particulier, que ce soit en termes de production, de distribution de revenu ou de création d'emplois, l'économie informelle est une réalité tangible qu'on ne saurait incontournable. Une étude approfondie a montré que les travailleurs de l'économie informelle sont confrontés à de plus grands risques de pauvreté que ceux de l'économie formelle. Bien qu'il n'y ait pas de description ou de définition précise qui soit universellement acceptée, il y a une perception ou une idée répandue sur le fait que le terme *économie informelle* couvre une diversité considérable de travailleurs, d'entreprises et d'entrepreneurs ayant des caractéristiques identifiables.

Benjamin et Mbaye (2012) révèlent qu'« En Afrique de l'Ouest, la plupart des entreprises formelles s'engagent souvent dans des pratiques informelles ». Dans ce sens, les débats qui entourent la définition du secteur informel sont toujours ouverts. Pour certains, ce sont les entreprises qui ne sont pas enregistrées et sont inconnues des administrations. Pour d'autres à l'instar de Frey (1995) les entreprises informelles sont définies comme : « ne payant ni patente ni impôt... ». Le concept de secteur informel a fait son apparition dans la théorie économique du développement avec les premiers travaux du Programme mondial de l'emploi entrepris par le Bureau international du Travail (BIT) au début des années 1970 (Charmes, 1987). Il est dû à Keith Hart, et est la traduction littérale du terme anglo-saxon « *informal* » qui signifie « *irrégulier* » ou « *sans cérémonie* ». Sous cet angle, il était fondé sur une stratégie orientée vers l'emploi et était relatif à l'existence d'une importante population de travailleurs pauvres qui produisent des biens et des services sans que leurs activités soient reconnues, enregistrées, protégées ou réglementées par les pouvoirs publics (BIT, 2004).

Le secteur informel est, selon la résolution de la 15^{ème} conférence internationale des statisticiens de travail (BIT, 1993), constitué des unités économiques (non agricoles) qui appartiennent, en tant qu'entreprises individuelles, au secteur institutionnel des ménages, qui ne tiennent pas une comptabilité complète et dont la personnalité juridique est confondue avec celle des ménages dont elles dépendent et qui ne sont pas enregistrées (Adair et al., 2014). Il comprend ainsi les entreprises familiales n'employant aucun salarié permanent mais pouvant employer des travailleurs familiaux et/ ou des salariés occasionnels et les microentreprises employant un nombre de salariés permanents inférieur à un certain seuil (5 ou 10 salariés).

Ainsi, sont considérées comme relevant du secteur informel, les entreprises répondant, de façon séparées ou combinées, aux critères suivants : le statut juridique (entreprises individuelles) ; la non tenue d'une comptabilité complète ; la taille de l'unité économique, inférieure à un certain seuil

(5 ou 10 employés) ; le non enregistrement (administratif, fiscal ou social) de l'entreprise ou le non enregistrement de ses salariés ; la situation dans la profession (l'auto-emploi des employeurs et indépendants, les aides familiales et éventuellement les salariés occasionnels employés par ces employeurs et indépendants).

Dans le cadre de la conférence internationale du travail CIST de 2002, les statisticiens du travail ont convenu de l'utilité de compléter les statistiques sur l'emploi dans le secteur informel par des statistiques sur l'emploi informel. L'Emploi informel (BIT, 2002) est une notion plus large que celle du secteur informel. Il englobe le secteur informel et l'ensemble des emplois non déclarés des entreprises du secteur formel. Alors que le secteur informel se définit par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne, l'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé (non déclaration, absence de contrat...) (Charmes, 2002).

L'économie informelle occupe une place non négligeable dans l'économie de la Côte d'Ivoire dans la mesure où elle représente entre 30% et 40% du PIB (FMI, 2017). Par ailleurs, elle emploie la quasi-totalité de la population active dont les statistiques récentes indiquent que 93,6% des emplois en Côte d'Ivoire sont issus du secteur informel (ENSESI, 2016). Ce secteur contribue faiblement aux recettes fiscales soit 1% selon le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE) et les entreprises formelles supportent donc la quasi-totalité du poids de la fiscalité. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) plus de 700 millions de travailleurs informels de par le monde vivent dans des conditions d'extrême pauvreté.

Face à l'expansion de l'emploi informel, le Gouvernement a adopté deux nouvelles lois (Loi n° 2014-140 du 24 mars 2014 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME ; Loi n° 2014-338 du 05 juin 2014 relative à l'Artisanat) et une structure (l'Agence Côte d'Ivoire PME) pour conduire la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Pour le succès de ces stratégies de transition, il convient de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les facteurs explicatifs de la prépondérance de l'emploi informel ?
- 2) Les initiatives gouvernementales pour juguler l'informalisation des emplois sont-elles pertinentes ?

L'objectif général est d'identifier les déterminants de l'évolution et de l'accès à l'emploi informel en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, l'étude vise à :

- (i) examiner l'évolution de l'emploi informel en Côte d'Ivoire ;
- (ii) déterminer les facteurs explicatifs de l'emploi informel ;
- (iii) présenter les stratégies de formalisation des emplois en Côte d'Ivoire

Nous formulons deux hypothèses comme suit :

Hypothèse 1 : L'amplification de l'emploi informel aux cours de ces dix dernières années résultent des caractéristiques sociodémographiques et économiques.

Hypothèse 2 : Les stratégies mises en œuvre pour juguler l'informalisation croissante des emplois sont contraintes par un certain nombre de facteurs institutionnels, réglementaires, économiques, administratifs et financiers.

La vérification de ces hypothèses s'appuie sur les théories du marché du travail, des travaux empiriques, le rôle des politiques et stratégies de formalisation de l'emploi informel. Les données utilisées proviennent de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel 2016 (ENSESI, 2016) réalisées par l'INS. Les déterminants de l'évolution et de l'accès à l'emploi informel sont analysés à l'aide d'un modèle logit multinomial pour un échantillon de 8684 actifs, tiré d'une enquête représentative menée auprès de 10 392 ménages en 2016.

Notre contribution à la littérature se situe à différents niveaux, à savoir : la qualité des données, les variables retenues et l'apport à l'élaboration des politiques et stratégies publiques. En outre, face à l'expansion du secteur informel caractérisé par le sous-emploi et une insécurité de l'emploi, nous utilisons l'enquête de 2016.

Les résultats issus de cette thèse s'avèrent utiles pour les décideurs publics dans la recherche de solutions à la problématique du chômage, du sous-emploi et de l'emploi informel en Côte d'Ivoire en particulier et dans les pays en développement en général.

La section 1 présente le cadre théorique et empirique de l'emploi informel. La section 2 présente les stratégies de formalisation de transition de l'économie informelle vers l'économie formelle selon les différentes approches théoriques et empiriques et les facteurs qui ont contraints à la formalisation. La section 3 analyse l'évolution de la situation de l'emploi caractérisé par une forte croissance de l'emploi informel. La section 4 présente l'étude empirique appliquée afin d'identifier les variables déterminantes de l'accès au secteur informel ; choix des variables et le modèle logistique multinomial. La section 5 présente les résultats et discussions.

1. CADRE THÉORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'EMPLOI INFORMEL

1.1 Approche théorique de l'emploi informel

L'apparition de l'informel en tant qu'objet d'analyse économique est issu aux travaux de Hart (1973) sur le Ghana, dont les résultats sont présentés dès 1971, et ceux du BIT (1972) sur le Kenya, sur le travail pauvre et souvent pénible, non régi par la loi (pas d'enregistrement, pas de réglementations), et très généralement urbain. Le secteur informel était absent dans les premiers modèles du marché du travail, c'est avec Fields (1975) qu'il fut intégré pour la première fois. Les modèles dualistes de migration ont été les premiers modèles du marché du travail élaboré par Lewis (1954), Harris et Todaro (1970). C'est suite à ces travaux que, l'expression de « secteur informel ou économie informelle » se popularise rapidement, devenant l'espace de regroupement d'activités diverses évoluant en dehors du cadre régulé par l'Etat. La place de l'informel dans le débat théorique de l'époque, sur la base des caractéristiques qui lui sont attribuées, se situe selon trois approches. C'est au début des années 2000, que l'on voit apparaître une nouvelle approche dénommée l'école unificatrice.

Selon les dualistes

Cette approche repose sur le modèle d'Arthur Lewis, pionnier de l'économie du développement. Selon Lewis (1954), deux secteurs coexistent dans les pays en développement : un secteur traditionnel (l'agriculture et les activités informelles) à faible productivité qui sert à alimenter un secteur moderne (l'industrie et les activités formelles) où la productivité marginale du travail est strictement positive et croissante. Cette productivité strictement positive et croissante due à une accumulation rapide de capital et au progrès technique, sous-tend que le salaire dans le secteur moderne est supérieur à celui du secteur traditionnel. Ce qui conduit à des transferts de main d'œuvre du secteur traditionnel vers le secteur moderne. C'est par ces transferts que le secteur moderne finira par absorber, à long terme, le secteur traditionnel. Ainsi, le secteur traditionnel apparaît comme un secteur de subsistance qui n'existe que parce que le secteur moderne (formel) est incapable d'offrir des emplois en nombre suffisants. (Cling et al, 2012).

Dans ce même prolongement, Harris et Todaro (1970) ont construit un modèle bi-sectoriel dans lequel le secteur informel n'entretient pas de lien avec le secteur formel, et est considéré comme une composante résiduelle du marché du travail. Ils montrent par leur modèle de migration probabiliste que l'emploi informel est une alternative pour les migrants, qui espèrent trouver un emploi mieux rémunéré. Sous l'hypothèse de la rationalité des individus, ils démontrent aussi que c'est la différence de salaire qui est à l'origine des migrations des zones rurales vers les zones urbaines.

Selon les structuralistes

Contrairement aux dualistes, les structuralistes estiment que la croissance ne peut pas éliminer les relations de production informelles qui sont intrinsèquement liées au développement du capitalisme (Bacchetta, Ernst, Bustamante, 2009). Pour les structuralistes, l'accent est mis sur la décentralisation de la production et sur les liens et l'interdépendance entre les secteurs formels et informels (Moser, 1978 ; Portes *et al.*, 1989). Dans cette approche, le secteur informel est articulé autour du secteur formel et est subordonné à ce dernier (Treillet, 2013). En effet, le secteur informel est composé de petites entreprises et de travailleurs non enregistrés, sans couverture sociale et une main d'œuvre bon marché, qui constituent des potentiels avantages pour les grandes entreprises qui ont pour objectifs la réduction de leurs coûts de production et l'augmentation de leur productivité.

Ainsi, l'économie informelle, par cette relation de subordination, s'intègre le système capitaliste en fournissant du travail et des produits bon marché aux entreprises formelles. Elle accroît la flexibilité et la compétitivité de l'économie (Cling *et al.*, 2012). La subordination du secteur informel selon cette théorie est engendrée par l'existence de faibles rémunérations, l'absence de protection et de droits ainsi que des horaires de travail flexibles et longs (Amin, 1973 ; Portes, Benton et Castelles, 1980, 1989).

Selon les légalistes

Représentée par De Soto (1989), et Feige (1990), l'école légaliste considère le secteur informel comme la stratégie de survie face aux contraintes étatiques. En effet, elle conçoit le secteur informel comme le résultat d'une réglementation ayant des coûts de légalisation trop élevés. Pour De Soto (1989), l'Etat en tant que régulateur, est le seul responsable de la marginalisation des masses. De fait, pour assurer leur survie, les agents marginalisés disposent d'une seule possibilité qui est la désobéissance des lois. Le secteur informel apparaît donc comme un secteur relais pour les agents économiques dans la mesure où l'économie formelle est incapable de générer suffisamment d'emplois. Ce fut le premier modèle qui a avancé implicitement l'idée de segmentation du marché informel en relevant que l'informel comporte deux volets : les marchands de rue et les marchés informel proprement dits.

Quant à Feige, il montre que ce sont les différences en termes de transformations et de coûts de transactions entre les agents économiques qui permettent de distinguer les agents de l'informel de ceux du formel (Feige, 1990). L'importance de ces secteurs dans le processus de développement s'explique donc par ces différentiels de transformations et de coûts de transactions, qui fondent l'approche légaliste. Feige distingue ainsi quatre types d'informalité que sont les activités illégales, les activités non signalées, les activités non enregistrées et les activités informelles proprement dites. Pour les tenants de cette approche, l'existence du secteur informel montre l'incapacité des institutions à prendre en compte certaines activités économiques lors de l'établissement des politiques de développement dans les pays en développement.

Toutefois, l'existence de l'informel ne repose pas uniquement sur l'instinct de survie des agents en marge de l'économie formelle, elle provient également des entreprises privées qui désirent échapper à des coûts de transactions contraignants et aux coûts liés à la formalisation. Bacchetta, Ernst et Bustamante (2009) confirment cette idée, en considérant l'économie informelle comme une économie composée de micro-entrepreneurs qui opèrent de manière informelle pour éviter les coûts liés à l'enregistrement. Dans une étude faite sur le Pérou, De Soto (1989) souligne que l'économie informelle est la résultante du « poids excessif » de l'Etat. En d'autres termes, la réglementation et les coûts liés à la légalisation sont des obstacles majeurs à la création d'entreprises dans les PED.

Selon l'approche à multiples segments

Face à ces différents points de vue, une nouvelle approche conciliant les éléments les plus appropriés des approches précédentes, est apparue : l'approche unificatrice. Développée par Chen (2005) et Fields (2005), elle se fonde sur l'idée d'un marché de travail à plusieurs segments et montre la différence entre les segments supérieurs et inférieurs. Le secteur informel est composé de différents segments dont un segment inférieur dominé par les ménages, qui face à l'impossibilité d'accéder à un emploi dans le secteur formel, se retrouvent contraint d'exercer ces activités pour survivre ; ce segment de l'informel est peu lié au secteur formel. Quant au segment supérieur, il est composé des micro-entrepreneurs qui font le choix de l'informel afin d'échapper à l'ensemble des charges en termes d'impôts liées à l'exercice de leurs activités. Par ailleurs, il existe un troisième segment intermédiaire qui comprend les microentreprises et les travailleurs dépendants des grandes entreprises. Il faut noter enfin que l'importance de ces différents segments est fonction du pays et de la région où l'on se trouve.

En outre, les différents segments peuvent eux-mêmes être segmentés en réseaux sociaux entre lesquels il y a peu de passages osmotiques. Selon les régions et les pays, l'importance relative de chaque segment peut varier, rendant plus pertinente l'une ou l'autre des trois approches grâce à cette conception unificatrice, le débat porte maintenant sur l'évaluation de la taille relative des différents segments et des facteurs qui les influencent (Kucera et Roncolato, 2008).

1.2 Approches empirique de l'emploi informel

Plusieurs travaux ont été effectués sur la question des facteurs explicatifs de l'emploi informel. La plupart des travaux ont en grande partie montré que les caractéristiques démographiques, le niveau d'éducation et la formation augmente la probabilité d'accès au segment du marché du travail (formel et informel).

Yéo (2019), étudie les moteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire. Grâce à une approche Multiple Indicateurs Multiple Causes (MIMIC) il montre que le développement du système financier, la pression fiscale et l'ouverture commerciale sont les déterminants de l'économie informelle. Les résultats de l'estimation révèlent qu'une pression fiscale accrue favorise les activités informelles.

Kanté P.O et al. (2015), dans une étude menée au Mali sur les caractéristiques et déterminants de l'emploi informel, identifiées à partir de la régression logistique binaire réalisée que le secteur d'activité, le niveau d'étude, le milieu de résidence, l'âge sont les facteurs déterminants dans l'accès à l'emploi informel.

Pour Adair et al (2012) dans leur étude sur le secteur informel en Algérie : déterminants et fonctions de gains, à l'aide d'un modèle logistique multinomial ont permis de mettre en évidence le rôle discriminant des caractéristiques sociodémographiques et du capital humain des actifs dans l'accès à l'emploi dans le secteur formel ou informel. Les résultats issus de l'estimation montrent que le fait d'être une femme réduit la probabilité d'accès à un emploi dans le secteur formel particulièrement comme indépendante. Le faible niveau d'instruction des actifs réduit la probabilité d'accéder à un emploi dans le secteur formel et accroît sensiblement le logarithme des chances de choix d'accès au secteur informel, particulièrement au segment auto-emploi.

Gerbi H. (2012) à travers son étude sur l'activité féminine en Algérie identifie grâce à un modèle logistique multinomial les déterminants de l'accès des femmes aux différents segments du marché du travail (formel et informel). Les résultats de cette étude montrent que la faiblesse du niveau d'éducation et être diplômée de la formation professionnelle augmente la probabilité d'intégrer le secteur informel en tant travailleuse à domicile et exercer des activités précaires à un très faible revenu.

2. INITIATIVES DE FORMALISATION DE LA TRANSITION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE

2.1 Approches théoriques et empiriques des stratégies de formalisation

Pour les dualistes, la meilleure approche à l'élimination des entreprises informelles est de soutenir la création de nouvelles entreprises formelles et le développement des entreprises formelles existantes. De même avec la croissance économique et la transformation, l'économie informelle devrait être entièrement absorbée, à terme, par le secteur formel. La Porta et Shleifer (2008) s'appuient sur la conception dualiste en suggérant que la formalisation par le biais de la croissance de la productivité nécessite la création d'entreprises formelles aussi grandes et productives que possible. Les administrations peuvent aussi utiliser leur politique de passation des marchés pour faire en sorte que les entreprises informelles aient également accès aux marchés mais en veillant à ce qu'elles formalisent partiellement ou totalement leurs activités à terme (Chen *et al.*, 2002).

L'école de pensée structuraliste considère qu'un contrôle plus strict du respect des réglementations ainsi qu'une lutte contre l'évasion fiscale permettraient d'éradiquer l'informalité. Selon eux, la croissance ne peut pas éliminer les relations de production informelle, qui sont intrinsèquement liées au développement capitaliste. Les entreprises modernes réagissent à la mondialisation en instaurant des systèmes de production plus flexibles et en externalisant, ce qui leur permet de réduire leurs coûts. La mise en place de ces réseaux de production mondiaux engendre une demande constante de flexibilité à laquelle seule l'économie informelle est censée pouvoir répondre.

Les légalistes estiment qu'une réduction des obstacles à la formalité et un meilleur accès aux crédits devraient suffire à inciter les entreprises non immatriculées à se faire connaître, à emprunter des capitaux, à tirer avantage d'un statut officiel et, ce faisant, à améliorer leur productivité, voire à commencer à échanger et à croître. Ils constituent ainsi une importante réserve de croissance et d'amélioration du niveau de vie dans l'éventualité d'une réforme de la réglementation et d'une réduction de la charge fiscale.

Selon Perry *et al.* (2007), pour encourager la formalisation d'une proportion importante d'entreprises informelles, il faut manier à la fois la carotte et le bâton. Il ne suffit pas de réduire les contraintes d'ordre réglementaire qui pèsent sur les petites entreprises ou d'abaisser les taux d'imposition mais prendre des mesures positives pour les inciter à entrer dans l'économie formelle. Il faut notamment améliorer les services privés et publics dont disposent les entreprises formelles et prendre d'autres mesures pour accroître la productivité et stimuler la croissance dans le secteur formel. Pour eux, il est essentiel de créer un climat plus propice à l'investissement et de relever le niveau de capital humain, en particulier pour les pauvres, ce qui permettra à un plus grand nombre de travailleurs de trouver des emplois rémunérateurs dans un secteur formel plus dynamique, tandis que le climat plus favorable d'investissement permettra aux entreprises formelles de croître et d'offrir des salaires plus élevés. Perry *et al.* (2007) proposent une série de mesures complémentaires pour remédier au phénomène de l'informalité partielle dans les grandes entreprises. Il faudrait, entre autres, simplifier les formalités administratives et la fiscalité, revoir le cadre réglementaire pour supprimer les lois et règlements anachroniques ou d'inspiration privée et veiller au respect plus strict des règles.

Suivant l'approche à multiples segments, la meilleure stratégie de formalisation serait clairement une combinaison d'éléments tirés de diverses stratégies. De ce fait, selon les bonnes pratiques, il faudrait développer un ensemble complet d'initiatives politiques permettant de promouvoir la cohérence et de renforcer les synergies positives entre les actions. De surcroît, l'expérience prouve l'importance de la mise en œuvre.

De nombreuses initiatives sont prises sur le plan national dans la mesure où il est simplement évoqué les structures porteuses de ces initiatives ; en revanche, le Benchmark au niveau international, souligne la simplification des procédures d'enregistrement des entreprises, la réduction du taux d'imposition, l'assistance aux PME, l'élaboration de la nouvelle loi des PME, la création du statut de

l'entrepreneuriat des expériences du Rwanda et du Sénégal. En Côte d'Ivoire on peut noter l'adoption de deux nouvelles lois (Loi n° 2014-140 du 24 mars 2014 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME ; Loi n° 2014-338 du 05 juin 2014 relative à l'Artisanat) et une structure (l'Agence Côte d'Ivoire PME) pour conduire la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Des mesures telles que la multiplication des campagnes de sensibilisation, la création de cadre d'échanges entre l'administration et les Unités de Production Informelles (UPI), la gratuité des formalités administratives et ainsi qu'un prélèvement unique sur le chiffre d'affaires contrairement aux différentes taxes en vigueur dans le système fiscal ivoirien.

2.2 Les obstacles à la formalisation

Des études empiriques récentes ont tenté d'identifier les obstacles à la formalisation. Ishengoma et Kappel (2006) examinent des données relatives aux facteurs qui entravent la croissance des entreprises informelles. Ils font une distinction entre : les facteurs internes, comme le manque de capital humain et de fonds de roulement, l'utilisation de technologies obsolètes ou la mauvaise implantation; les facteurs externes, comme l'accès limité aux services financiers ou aux services de développement des entreprises, l'étroitesse du marché, l'offre insuffisante d'infrastructures économiques et de services publics ou l'existence d'une réglementation complexe et pesante; et les facteurs interentreprises, comme l'existence de relations limitées ou fondées sur l'exploitation et la faiblesse des associations professionnelles.

S'appuyant sur un examen des travaux dans ce domaine et de l'expérience des donateurs, USAID (2005) met l'accent sur les facteurs externes et identifie sept catégories d'obstacles à la formalisation du point de vue de l'entrepreneur: a) les obstacles réglementaires, b) les obstacles administratifs, c) les redevances et les obligations financières, d) la corruption dans l'administration publique, e) les attitudes socioculturelles, f) l'absence d'importants services aux entreprises et g) la criminalité.

3. EVOLUTION DE L'EMPLOI EN CÔTE D'IVOIRE : UNE FORTE CROISSANCE DE L'EMPLOI INFORMEL

Le glissement de nombreux travailleurs d'emplois formels vers les activités informelles suite aux crises connues par la Côte d'Ivoire a engendré une expansion de l'emploi informel. L'analyse de l'évolution de l'emploi montre que le secteur informel occupe une part croissante des emplois. Sur la période 2012-2016 dans le tableau 3.1 révèle une augmentation de l'emploi salarié qui est passé de 16,5% en 2012 à 25% en 2016, soit une hausse de 8,5 points de pourcentage. Par contre, la part des aides familiales a connu une baisse, passant de 20,3% à 14,1%, soit un déclin de 6,2%. Par ailleurs, les travailleurs à compte propre (hors agriculture) restent les plus dominants parmi les personnes en emploi sur toute la période même si on enregistre une chute de 33% en 2014 avant d'atteindre 59,1% en 2016.

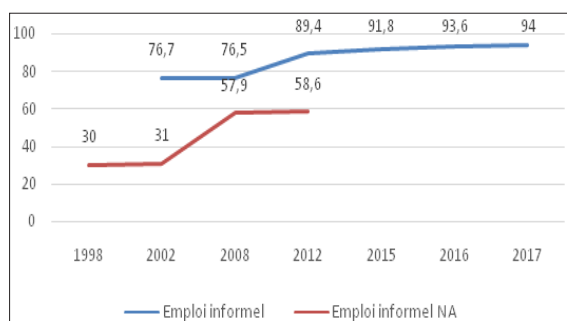
3.1 Evolution de l'emploi informel salarié et travailleurs à compte propre

Tableau 1 : Evolution de la population en emploi selon la situation dans la profession

Situation dans la profession	2012		2014		2016	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Salarié	1597532	16,5	1641838	19,0	2077021	24,8
Employeur	88964	0,9	78026	0,9	166244	2,0
Travailleur à compte propre (hors agriculture)	5575773	57,6	2920482	33,9	4952730	59,1
Aide familiale	1967031	20,3	1410063	16,4	1182756	14,1
Inclassable	450226	4,7	2569012	29,8	-	-
Ensemble	9679526	100,0	8619421	100	8378752	100,0

Source : Enquêtes emploi 2012, 2014 et 2016

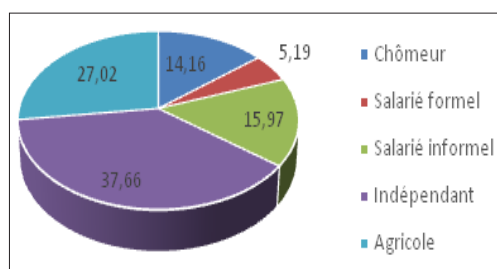
Dans l'emploi non agricole, l'emploi informel est passé de 30% en 1998 à 31% en 2002 contre 57,9% en 2008 et 58,6% en 2012. En considérant l'agriculture, les activités informelles représentent 76,7% en 2002, 76,5% en 2008 (AGEPE, 2008b) et 89,4% dont 44% de femmes en 2012 (AGEPE, 2012) de l'emploi total (agriculture comprise). Selon les statistiques de l'ENV 2015 l'emploi est essentiellement informel en Côte d'Ivoire soit 91,8%. En effet, pour ce qui est des résultats des enquêtes sur la situation de l'emploi réalisées sur la période 2012-2017, près de 9 emplois sur 10 sont informels, les taux variant entre 90% et 94% (Rapport sur la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire 2012-2017, DGE/MEPS, 2018). Comme le constate Lachaud (1990), l'économie informelle constituait une large part de l'emploi urbain en Afrique, environ 30% à 50% selon les pays. De même, Fauré et Labazee (2002), Brilleau et al. (2004) ont montré que les activités informelles représentent plus de 70% de l'emploi dans les capitales africaines.



Graphique 1 : Evolution de l'emploi informel (Y-compris et hors agriculture)
Source : AGEPE 2008, 2012 Rapport ODD8, 2019

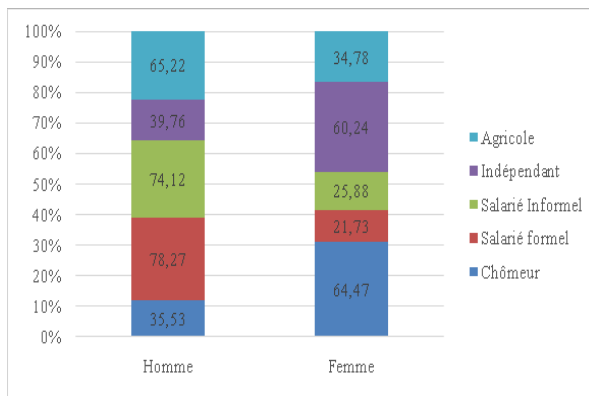
3.2 Progression du secteur informel et de l'emploi informel féminin

Le secteur informel emploie la plus grande partie de la main d'œuvre (37,66%) comme indépendant, suivi de l'agricole (27,02%). Les salariés dans les secteurs formels et informels occupent de faibles proportions d'employés estimées respectivement à 5,19% et 15,97%.



Graphique 2 : Répartition de la main d'œuvre par secteur
Source : Nos calculs à partir de la base ENSESI2016

La répartition des hommes et des femmes suivant le secteur d'activité montre que la part des hommes ayant un emploi comme salariés dans les secteurs formels et informels est supérieure à celle des femmes dans ces secteurs. En effet 78,27% et 74,12% des hommes travaillent respectivement comme salarié dans les secteurs formels et informels contre 21,73% et 25,88% des femmes. L'emploi informel féminin est représenté essentiellement par l'auto-emploi. 60,24% des femmes qui opèrent dans le secteur informel sont des indépendantes contre 39,76% de celui des hommes qui exercent comme indépendants dans le secteur informel.



Graphique 3 : Répartition de la main d'œuvre par secteur suivant le sexe

Source : Nos calculs à partir de la base ENSESI2016

4. DONNÉES ET MÉTHODE D'ANALYSE

Les données utilisées sont issues de l'enquête 2016 avec un échantillon de 10 392 ménages dont 8684 actifs. La variable dépendante que l'on tente d'expliquer est l'accès aux différents segments du marché du travail par l'individu définis selon l'approche dualiste (formel/informel). Cette variable comprend 5 modalités : 0 = chômeur, 1 = salarié dans le secteur formel, 2 = salarié dans le secteur informel, 3 = indépendant dans le secteur informel et 4 = agricole. Les variables indépendantes utilisées dans le modèle se rapportent aux caractéristiques sociodémographiques des actifs (sexe, âge, situation matrimoniale, zone de résidence, l'appartenance régionale, le niveau d'instruction et la formation), et socio-économiques qui est le revenu hors emploi.

Dans la littérature empirique les modèles couramment utilisés pour analyser les déterminants de l'insertion sectorielle sont le Logit multinomial et le Probit multinomial. La méthode d'analyse explicative utilisée dans ce travail est le logit multinomial, ce choix est fait à l'issue de l'estimation de deux modèles logit et probit multinomiaux et semble être plus utilisé en raison de sa simplicité dans le calcul des probabilités de choix (Adair et al., 2014 ; Gherbi, 2012 ; Gakou et Kuépié, 2008). Le choix du logit multinomial a été retenu parce qu'il représente le modèle qui a le plus grand nombre de critères retenus (voir tableau 6 en annexe) tels que : le Log L (Maximum de vraisemblance), le likelihood-ratio (LR-chi²/ wald), le AIC (Akaike's information criterion) et le BIC (Bayesian information criterion). Aussi, ce modèle est toutefois contraint par la propriété d'Indépendance des alternatives non pertinentes (IIA) qui suppose que les modalités de choix sont mutuellement exclusives.

En effet, une littérature abondante montre qu'en Afrique, le marché du travail est segmenté, les emplois sont très hétérogènes. D'où l'étude de l'accès à l'emploi dans trois secteurs différents que sont : le salarié dans le secteur formel, le salarié ou indépendant dans le secteur informel et le secteur agricole. La prise en compte du secteur peut permettre en quelque sorte de capter le caractère hétérogène des emplois. En effet, de manière générale, le privé et le public sont connus pour être des secteurs privilégiés où les employés sont souvent des salariés protégés avec des rémunérations assez intéressantes. La précarité de l'emploi est beaucoup plus marquée dans les secteurs informels et agricoles.

Nous estimons une équation de l'offre de travail grâce à ce modèle pour calculer la probabilité qu'un individu s'insère sur l'un des segments du marché du travail plutôt que de rester au chômage. Cinq alternatives sont offertes aux individus : rester au chômage, travailler dans le secteur formel comme salarié, le secteur informel comme salarié ou indépendant, et enfin le secteur agricole. En prenant les chômeurs comme variable de référence, chacune des alternatives étant indexée par $j=0 \dots 4$, l'indice i dans notre étude représente l'individu. Ce dernier va comparer entre les différents niveaux

d'utilité associés aux divers choix, et pour opter pour celui qui maximise son utilité parmi les utilités j. on suppose que l'utilité du choix j peut se mettre sous la forme :

$$U_{ij} = \beta X_{ij} + \xi_{ij} \tag{1}$$

Avec X_i est le vecteur des caractéristiques individuelles observées. β un vecteur des paramètres à déterminer qui représentent l'effet d'une caractéristique donnée sur l'utilité d'être dans un segment

plutôt que de rester chômeur. Et ξ_{ij} le terme d'erreur aléatoire. La probabilité que l'individu i participe au segment j est la probabilité que l'utilité du segment j soit supérieure à celle des autres segments :

$$Prob(U_{ij} > U_{ik}) \text{ pour } k \neq j \quad j, k = 0,1,2,3,4$$

En supposant que ces 5 alternatives soient indépendantes (Adair, 2002) et que les termes d'erreurs suivent une distribution logistique, le modèle logistique multinomial se présente sous la forme ci-après.

$$\text{Soit : } y_i = \frac{j}{x_i} = \frac{e^{(x_i \beta_j)}}{\sum_{j=1}^j e^{(x_i \beta_j)}} \tag{2}$$

Dans l'équation (2) les (i) et (j) sont les indices, respectivement des individus et des choix, β_j représente le vecteur des paramètres liés aux caractéristiques x_i . tel que le modèle génère une indétermination levée par la simple normalisation $\beta_j = 0$. Chaque probabilité (P) est comprise entre 0 et 1 et la somme de ces derniers (se réfèrent à indices ou à paramètres) équivaut à l'unité : le modèle s'écrit alors :

$$p\left(y_i = \frac{j}{x_i}\right) = \frac{e^{(x_i \beta_j)}}{1 + \sum_{j=1}^{j-1} e^{(x_i \beta_j)}}$$

$$p\left(y_i = \frac{j}{x_i}\right) = \frac{1}{1 + \sum_{j=1}^{j-1} e^{(x_i \beta_j)}}$$

Ce modèle permet d'identifier le rôle des déterminants de l'offre de travail de l'ensemble des (8684) individus âgés de 14 ans et plus et qui sont regroupés en 5 classes correspondant chacune à un segment du marché du travail : chômeurs (1230), salariés dans le secteur formel (451), salariés dans le secteur informel (1387), indépendants dans le secteur informel (3270), agricoles (2346). En définissant la situation de chômeur comme classe de référence (dont les coefficients sont normalisés à 0), on cherche à estimer l'effet de certaines variables explicatives sur la probabilité d'accéder aux quatre autres segments du marché du travail. Trois types de variables sont introduits dans le modèle, des variables continues (âge) classé en quatre groupes dont âge1 ; âge2 ; âge3 ; âge4, des variables binaires : (genre) représenté comme suit 1=Homme ; 2=Femme, (milieu de résidence et région,) qui ont pour valeurs 1=Urbain ; 3=Rural et 0= Autre région ; 1= Abidjan (formation) répartie en 1=oui ; 2= non et des variables qualitatives avec plus de deux modalités (niveau d'instruction, situation matrimoniale, niveau de revenus hors emploi) regroupées comme suit NIV1=Sans niveau d'instruction ; NIV2=primaire ; NIV3=secondaire ; NIV4=supérieur pour le niveau d'instruction, statmat1=marié ; statmat2=divorcé ou séparé ; statmat3=autres statuts matrimoniaux (veuf, jamais marié ou autre) pour le statut matrimonial.

Pour ce qui est des revenus hors emploi nous avons 7 modalités : RHE1_Pensions du travail antérieur ; RHE2_ Autres pensions ; RHE3_Revenus fonciers ou immobiliers ; RH4_Revenus des

valeurs mobilières ; RHE5_ Transferts reçus d'autres ménages ; RHE6_ Bourses d'études ; RHE7_ Autres revenus. Nous les avons réparties en trois intervalles à savoir : Rev_0 revenu hors emploi non perçus ; Rev1_60 revenu hors emploi perçus en dessous du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en FCFA et Rev_60 revenus hors emploi perçus à partir du SMIG et plus.

Dans le modèle estimé où le groupe des chômeurs est pris comme référence, les coefficients estimés pour les autres groupes (salarié dans le secteur formel, salarié dans le secteur informel, indépendant dans le secteur informel, secteur agricole) indiquent la variation de la probabilité (logarithme des chances de choix) d'accès à ces quatre groupes plutôt que de rester chômeur.

5. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Les résultats récapitulés dans le tableau suivant facilite une meilleure compréhension des facteurs déterminants l'accès aux segments du secteur informel avec une aide du modèle logistique multinomial.

Tableau 2 : Modèle plurisectoriel des déterminants de l'accès à l'emploi

	Salarié formel		Salarié informel		Indépendant		Agricole		
	coef	dy/dx	coef	dy/dx	coef	dy/dx	coef	dy/dx	
Sociodémographiques									
Homme	1,447***	0,011	1,700**	0,165	0,403***	-0,174	1,667***	0,101	
[25-34]	2,798***	0,057	0,885***	0,019	0,625***	-0,078	1,528***	0,097	
[35-59]	4,232***	0,079	1,409***	0,007	1,183***	-0,089	2,742***	0,174	
[60+]	3,970***	0,127	0,672*	-0,115	0,872***	-0,307	3,333***	0,418	
Marié	0,351*	0,002	-0,314**	-0,095	0,371***	0,086	0,544***	0,037	
Divorcé	-0,212	-0,002	-0,310	-0,038	-0,102	-0,016	0,274	0,046	
Urbain	0,394*	0,011	0,416***	0,125	-0,269**	0,043	-2,029***	-0,226	
Strate	-0,253*	0,008	-0,280**	0,081	-0,639***	0,455	-4,312***	-0,248	
Sans niveau	-2,411***	-0,078	0,600***	-0,056	1,222***	0,148	1,960***	0,114	
Primaire	-1,527***	-0,027	0,605***	-0,066	1,202***	0,093	1,841***	0,113	
Secondaire	-0,402*	-0,009	0,196	-0,010	0,234	-0,010	0,740**	0,063	
Formation	0,271	0,005	-0,016	-0,002	0,099	0,059	-0,767**	-0,063	
Socio-économiques									
Rev_0	1,321***	0,009	0,910***	0,043	0,862***	0,112	0,258*	-0,049	
Rev_60	0,016	0,000	-0,081	-0,007	0,047	0,049	-0,592*	-0,048	
Constante	-5,663***		-2,838***		-1,158***		-2,642***		
Log de vraisemblance								-9483,676	
Nombre d'observation								8684	
LR chi2(56)								6125,32	
Prob > chi2								0,000	
Pseudo R2								24,41%	
Taux de bonne prédiction								86,12%	
Test IIA								398,72	
Prob>chi2								0,000	

Source : réalisé par l'auteur à partir des estimations économétriques. a) La modalité de référence est : chômeur. b) Il s'agit de la région. c) * = significatif à 10% ; ** = significatif à 5% ; *** = significatif à 1%

Les résultats du modèle estimé selon le maximum de vraisemblance (tableau 2) pour l'ensemble des actifs (8684) sont de qualité acceptable. Les variables explicatives sont significatives (le χ^2 est très significatif) du positionnement des individus dans les différents segments. Le pouvoir explicatif (le pseudo R2 est de 24,41%) est relativement élevé et la capacité prédictive du modèle est satisfaisante (86,12% des individus de l'échantillon sont correctement classifiés).

Le modèle logit multinomial pose également l'hypothèse de l'indépendance des alternatives non pertinentes (Independance of Irrelevant Alternative en anglais) qui suppose que la probabilité que l'alternative i soit choisie plutôt que j est indépendante des caractéristiques des autres alternatives. Autrement dit, le modèle satisfait la propriété IIA si les variables explicatives du choix i (de l'emploi dans un secteur donné) dépendent uniquement des caractéristiques de cette alternative. Le test IIA de Hausman appliqué à notre modèle, conduit à rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance des alternatives non pertinentes. McFadden (1984) a, cependant, démontré que le modèle logit multinomial reste robuste même si la propriété IIA n'est pas vérifiée.

Les résultats de l'estimation sont reportés dans le tableau ci-dessus.

- **Le rôle des variables sociodémographiques**

Les variables sociodémographiques (sexe, âge, situation matrimoniale, milieu de résidence, région des actifs, le niveau d'instruction et la formation) exercent une influence quant à l'accès à tel ou tel segment du marché du travail. Le fait d'être un homme accroît la probabilité d'accéder à tous les segments du marché du travail. Ainsi, les hommes ont 1,1 et 16,5 fois plus de chances d'exercer comme salarié dans le secteur formel et informel plutôt que de rester au chômage relativement aux femmes. On note également que dans le secteur agricole, représenté par l'agriculture au sens large (agriculture, élevage, pêche et sylviculture), les hommes sont naturellement plus présents avec respectivement 10,1 points de pourcentage que les femmes. Ce résultat confirme les études de Camara et Gueye (2013) au Sénégal qui trouvent que dans tous les secteurs, les hommes ont plus de chances de trouver un emploi que les femmes.

Si on se réfère à l'âge la probabilité de s'insérer sur le marché du travail formel, informel et agricole augmente pour les tranches d'âge de [24-34] ; [35-59] et [60+] relativement aux chômeurs. Ces tranches d'âge ont 5,7 ; 7,9 et 12,7 points de pourcentage de chances de travailler comme salariées dans le secteur formel plutôt que comme salariées ou indépendantes dans le secteur informel. De même, elles ont plus de chances d'exercer comme salariées que comme indépendantes dans le secteur informel. On note également que les individus âgés ont plus de chances d'exercer dans le secteur agricole. Ainsi, les jeunes ont en général plus de difficultés pour accéder à l'emploi à cause de leur manque d'expérience. Aussi, plus on prend de l'âge, plus on acquiert de la maturité et plus la pression sociale rend impérative le besoin de trouver un emploi. Ce résultat est similaire à celui de l'étude d'Adair et al. (2014) à Bejaia qui montrent que l'âge augmente la probabilité de s'insérer sur le marché du travail (formel et informel) plutôt que d'être chômeur.

Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être marié, la probabilité de s'insérer sur le marché du travail formel (salarié) et informel (indépendant) augmente de 0,2 et 8,6 points de pourcentage relativement aux chômeurs, d'une part, et réduit de 9,5 points de pourcentage le logarithme des chances de choix d'accès à l'emploi informel comme salarié d'autre part. On note aussi que les mariés ont tendance à exercer dans le secteur agricole. Ainsi, le fait que les individus mariés aient plus de chances que les divorcés et autre type de statut d'accéder à tous les segments du marché du travail peut s'expliquer par une recherche plus active d'emploi (via notamment les réseaux personnels et familiaux) dictée par la nécessité de subvenir aux besoins de leur ménage. Ce résultat est conforme à ceux d'Adair et al. (2008) en Algérie. Les auteurs trouvent que toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être marié augmente considérablement la probabilité d'accéder à un emploi particulièrement dans le secteur formel (salarié ou entrepreneur) relativement aux chômeurs.

Les célibataires ont plus de chances de rester chômeurs ou de travailler dans le secteur informel que d'être dans le secteur formel. Ils expliquent ce résultat par le fait que les mariés, faisant face à une pression familiale plus intense, ont une recherche d'emploi plus active que les célibataires. Ce même résultat a été trouvé par Camara et Gueye (2013) au Sénégal, ils montrent que le fait d'être marié augmente les chances d'intégrer tous les secteurs sauf le secteur informel. Comme quoi, les mariés ont tendance à plus chercher du travail et à exercer dans le formel et dans l'agriculture.

Le milieu de résidence exerce plus d'influence quant à l'accès aux différents segments du marché du travail. Résider en milieu urbain accroît de 1,1 et 12,5 points de pourcentage la probabilité de trouver un emploi comme salarié dans le secteur formel et informel plutôt qu'indépendant relativement aux chômeurs, d'une part, et réduit de 2,26 points de pourcentage les chances d'exercer dans le secteur agricole d'autre part. Ce résultat confirme l'étude de Camara et Gueye (2013) qui indiquent qu'au Sénégal résider en milieu rural accroît les chances d'exercer dans l'agriculture et résider en milieu urbain conduit davantage à intégrer le public, le privé formel et l'informel.

Le fait de résider à Abidjan la capitale de la Côte d'Ivoire, réduit la probabilité de trouver un emploi dans tous les segments du marché du travail. Ce résultat confirme celui de Cissé (2005), qui montre que les individus qui habitent hors de Dakar la capitale du Sénégal, courent moins de risques d'être au chômage.

Le niveau du capital humain, approximé par la variable niveau d'instruction, joue un rôle important dans l'accès aux segments formels et informels du marché du travail. Par rapport au niveau d'instruction le plus élevé (niveau supérieur), le fait d'avoir un faible niveau d'instruction augmente la probabilité de s'insérer sur le marché du travail informel particulièrement comme indépendant et agricole relativement aux chômeurs, d'une part, et réduit le logarithme des chances de choix d'accès au secteur formel du marché du travail comme salarié d'autre part.

Ce résultat est similaire à celui d'Adair (2012) qui trouve que par rapport au niveau d'instruction le plus élevé (niveau supérieur), le fait d'avoir un faible niveau d'instruction augmente la probabilité de s'insérer sur le marché du travail informel particulièrement comme indépendant relativement aux chômeurs, et réduit le logarithme des chances de choix d'accès aux segments formels du marché du travail. Pour Camara et Gueye (2013) le fait d'avoir un diplôme (CFEE, BFEM ou BAC et plus) accroît fortement les chances d'intégrer le public et le privé formel, alors que l'obtention de ces diplômes baisse les chances d'intégrer aux emplois informels et agricoles.

Aussi, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle n'exerce aucune influence sur la probabilité d'accès au marché du travail formel ou informel par contre il réduit les chances d'intégrer le secteur agricole. Ce dernier résultat est conforme à celui de Camara et Gueye (2013), qui trouvent que le fait d'avoir suivi une formation professionnelle, par contre, accroît les chances d'intégrer aussi bien le formel que l'informel avec un accroissement plus élevé, d'ailleurs, dans l'informel (7% contre 3% dans le public et 2% dans le privé formel), alors qu'il baisse de 12% les chances d'accéder à un emploi agricole. Cela traduit le fait que les emplois informels requièrent plus une qualification professionnelle que des diplômes d'enseignement général.

- **Le rôle des variables socio-économiques**

Le fait de ne pas avoir de revenus hors emploi augmente la probabilité d'accès à tous les segments. Les individus qui ne reçoivent pas de revenus hors emploi ont 4,3 et 1,12 points de pourcentage de chances de travailler comme salarié ou indépendant dans l'emploi informel relativement aux chômeurs. Ces mêmes individus ont 0,9 points de pourcentage plus de chances de travailler comme salarié dans le secteur formel alors qu'ils ont 4,9 points de pourcentage moins de chances de travailler dans le secteur agricole.

CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif d'identifier les facteurs explicatifs de l'expansion du secteur informel. A l'instar des autres pays en voie de développement, la structure du marché du travail ivoirien reste caractérisée par une prédominance des emplois informels. Les écoles dualistes, structuralistes, légalistes et à multiples segments adoptent des stratégies de formalisation. Il ressort de l'analyse de régression logistique multinomiale que les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques jouent un rôle important dans l'accès au secteur informel. A cet effet, le fait d'être une femme réduit la probabilité d'accès à un emploi dans les segments du marché du travail. Les individus âgés contribuent de manière positive sur la probabilité d'accès à l'emploi dans le secteur formel plus que dans le secteur informel relativement aux chômeurs.

Ainsi, le fait d'avoir autre statut accroît la probabilité de rester chômeur ou de s'employer dans le secteur informel plutôt que dans le secteur formel. Les actifs mariés, poussés par la nécessité de subvenir aux besoins de leur ménage, chercheraient de façon plus active un emploi et ont de ce fait plus de chance d'en trouver un, de préférence dans le secteur formel où les emplois sont généralement mieux protégés. Résider en milieu rural augmente la probabilité de trouver un emploi dans le secteur agricole plutôt que le secteur formel et informel. Aussi le fait de résider dans autre région augmente la probabilité de trouver un emploi dans tous les segments. Le niveau du capital humain des individus constitue également un facteur discriminant dans l'accès au secteur formel ou informel. Le faible niveau d'instruction des actifs réduit la probabilité d'accéder à un emploi dans le secteur formel et accroît sensiblement le logarithme des chances de choix d'accès au secteur informel, particulièrement comme salarié ou indépendant et agricole. Le fait d'avoir un revenu hors emploi réduit la probabilité d'accès aux segments du marché du travail (formel et informel).

Pour une meilleure atteinte de cet objectif ces résultats doivent servir aux décideurs politiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies afin de pouvoir résoudre la problématique du chômage, du sous-emploi et de l'emploi informel en Côte d'Ivoire. De même, ce travail appelle aussi une forte contribution de l'Etat, de la société civile, des partenaires au développement et de tous les acteurs actifs pour le bon fonctionnement du marché du travail. Il favorise aux chercheurs des connaissances et informations sur le marché du travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adair P., Bellache Y., Bouznit M. (2014) Secteur informel et segmentation de l'emploi à Bejaia (Algérie) : déterminants et fonctions de gains, *Mondes en Développement*, tome 42, n° 166
- Adair P., Bellache Y., Gherbi H. (2012) L'accès à l'emploi informel en Algérie: Déterminants et fonctions de gains, *Inequalities and Development: new challenges, new measurements ?* Submission to the 4th Economic Development International Conference, Université de Bordeaux. 22 p.
- Adair, P. et Bellache, Y. (2008) *Développement des PME et secteur informel en Algérie* Rapport Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), GTZ-MPMEA, Alger.
- AGEPE, INS (2016) *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel*.
- AGEPE (2012) *Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire en 2012*, République de Côte d'Ivoire. **AGEPE (2008b)** *Le secteur informel à Abidjan en 2008*, République de Côte d'Ivoire.
- Amin S. (1973) *Le Développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Editions de Minuit, 384 p
- Bacchetta M., Ekkehard E. et Paola Bustamante J. (2009). *Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*, Rapport d'étude conjointe de BIT et du secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC).
- Benjamin C. N. et Mbaye A. A. (2012) *Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone*, AFD, Banque Mondiale.

- BIT (2004) Méthodes et instruments d'appui au Secteur Informel en Afrique Francophone, *SEED Document de Travail* 24, Genève
- BIT (2002) *Travail décent et économie informelle*, Conférence Internationale du Travail, 87ème session, Bureau International du Travail, Genève.
- BIT (1993) *Rapport pour la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail*, Bureau International du Travail, Genève, 19-28 janvier.
- BIT (1972) *Employment, Incomes and Equality. A Strategy for Increasing productive Employment in Kenya*. Organisation Internationale du Travail.
- Brilleau A., Roubaud F., Torelli C. (2004) L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002, DIAL, Paris.
- Camara N.F., Gueye A.S. (2013) *Déterminants de l'accès à l'emploi au Sénégal*, Mémoire de fin de cycle, ENSAE.
- Charmes J. (2002) L'emploi informel : méthodes et mesures, *Cahiers du GRATICE*, 22, Université Paris 12, pp. 9-35.
- Charmes J. (1987) Le secteur informel un concept contesté des modèles d'évolution inadaptés une réalité inconnue » *Revue Tiers-Monde* PUF n° 112 P. 855- 875.
- Chen, M. A.; Jhabvala, R.; Lund, F. (2002) *Supporting workers in the informal economy : A policy framework*, Working Paper on the Informal Economy 2002/2 (Genève, Bureau international du Travail).
- Cissé M. (2005) *Les Déterminants du chômage au Sénégal : le rôle de l'éducation*, Thèse de DEA, IDEP, 80 p.
- Cling, J-P., M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2012) Explanatory factors behind formalizing nonfarm household businesses in Vietnam », *DIAL UMR 225 IRD – Paris-Dauphine*
- Cogneau, D., Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (1993) Le secteur informel est-il la panacée ? *Chroniques du Sud* 13, ORSTOM.
- De Soto, H. (1989): *The other path: The invisible revolution in the Third World*, Harper and Row: New York.
- De Soto (1994) *L'autre sentier : la révolution informelle dans le tiers-monde*, Paris, La Découverte.
- Fauré et Labazee (2002) *Petits patrons africains : Entre l'assistance et le marché*, KARTHALA. Paris
- Feige E. L., (1990). « Defining and Estimating underground economies: the new institutional economics approach », published in *World Development*, Vol 18, No 7, 1990.
- Fields, G. S. (1975) Rural urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activity in LDCs, *Journal of Development Economics*, June, 2. 165-187
- FMI (2017) Perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne faire redémarrer la croissance, Études économiques et financières, Fonds Monétaire International
- Gakou D.A. et Kuépié. M (2008) Niveau et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali, DIAL-Paris, *STATECO n°103*
- Gallissot, R. (1991) *Tiers-mondes : l'informel en question ?* chapitre Société formelle ou organique et société formelle, page 285. L'Harmattan, Paris.
- Gherbi H. (2012) Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie, *Mondes en Développement*
- Harris J. R, Todaro M. P. (1970) « Migration, Unemployment and Development: A Two Sectors Analysis », *American Economic Review*, 60 (1), pp 126-142.
- Hart K. (1973) Informal income opportunities and urban employment in Ghana, *The Journal of modern Africa studies*, 11 (1), p. 61-89.
- INS (2015) Enquête de vie des ménages, ENV2015, Rapport provisoire, *Document de travail*
- Ishengoma, E. and Kappel, R. (2006) « Economic growth and poverty: does formalisation of informal enterprises matter? », *GIGA-Working Paper-20/2006*, German Institute of Global and Area Studies: Hamburg
- Kanté P.O et al. (2015) les caractéristiques et déterminants de l'emploi informel au Mali,
- Kucera, D.; Roncolato, L. (2008) L'emploi informel: deux questions de politique controversées, *Revue internationale du Travail*, vol. 147, n° 4.
- La Porta R. et Shleifer A. (2008) The unofficial economy and economic development. *Brookings Papers on Economic Activity Conference*. Washington, D.C., Brookings Institution.

- Lachaud (1990) *Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au sud du Sahara* ; IN Turnham, Salomé et Schwarz (dir.) 1990. Nouvelles approches du secteur informel, OCDE, Paris, 1990.
- Lewis A.W. (1954) *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*, Manchester School of Economic and Social Studies, 22 (2), pp 139-191.
- McFadden D. (1984) Econometric analysis of qualitative response models in El Aynaoui J.P. (1997), Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : une analyse appliquée au cas du Maroc, *Document de travail N° 18*, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV. 33 p.
- Moser (1978) Informal Sector or Petty Commodity Production: Dualism or Dependence in Urban Development?, *published in World Development*
- Perry, G.E., Maloney, W.F., Arias, O.S., Fajnzylber, P., Mason, A.D., and Saavedra Chanduvi, J., (2007), *Informality: Exit and Exclusion*, World Bank
- Portes, A; Castells, M.; Benton, L. A. (1989) The informal economy: Studies in advanced and less developed countries (*Baltimore*, MD, The Johns Hopkins University Press).
- Rey, H. (1994) Secteur informel et marché : le cas de la filière halieutique dans le delta central du niger. *Cahiers des sciences humaines* (ORSTOM(IRD)), 30(1-2) :289-301.
- USAID (2005) Removing barriers to formalization: The case for reform and emerging best practice (Washington, D.C., USAID).
- Yeo K.I (2019) Moteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire, *dans Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 721-734.

ANNEXES

Tableau 3 : Evolution de l'emploi informel (**Agriculture y compris et non compris**)

Année	1998	2002	2008	2012	2015	2016	2017
Emploi Informel A		76,7	76,5	89,4	91,8	93,6	94
Emploi informel NA	30	31	57,9	58,6			

Source : Réalisé par l'auteur

Tableau 4 : Description des variables explicatives utilisées 2016

Variabes	Effectif	Mean	Ecart type	Min	Max
Sexe	8684	1,46	0,49	1	2
Age	8684	35,48	13,28	14	99
Marié	8684	0,53	0,49	0	1
Divorcé	8684	0,02	0,15	0	1
Autre statut	8684	0,44	0,49	0	1
Urbain	8684	0,57	0,49	0	1
Rural	8684	0,42	0,49	0	1
Strate	8684	0,25	0,43	0	1
Aucun niveau	8684	0,48	0,49	0	1
Primaire	8684	0,22	0,41	0	1
Secondaire	8684	0,21	0,41	0	1
Supérieur	8684	0,04	0,21	0	1
Aucune formation	8684	0,93	0,24	0	1
Formation	8684	0,06	0,24	0	1
Revenu1	8684	0,87	0,33	0	1
Revenu2	8684	0,09	0,29	0	1
Revenu3	8684	0,02	0,16	0	1

Source : Nos calculs à partir de l'ENSESI 2016

Tableau 5 : Définition des variables utilisées 2016

Variabes	Codification des variables
Démographiques	
Sexe	1 si l'individu est un homme
[14-24]	1 si l'individu a entre 14 et 24 ans
[25-34]	1 si l'individu a entre 25 et 34 ans
[35-59]	1 si l'individu a entre 35 et 59 ans
[60+]	1 si l'individu a 60 ans et plus
Marié	1 si l'individu est marié
Divorcé	1 si l'individu est divorcé

Autre statut	1 si l'individu a autre statut
Urbain	1 si l'individu réside en milieu urbain
Strate	1 si l'individu réside à Abidjan
Sans niveau	1 si l'individu n'a aucun niveau d'éducation
Primaire	1 si l'individu a le niveau primaire
Secondaire	1 si l'individu a le niveau secondaire
Supérieur	1 si l'individu a le niveau supérieur
Formation	1 si l'individu a une formation
Socio-économique	
Revenu1	1 si l'individu ne reçoit rien
Revenu2	1 si l'individu reçoit entre 1 et 60 000
Revenu3	1 si l'individu reçoit 60 000 ou plus

Source : Réalisé par l'auteur

Tableau 6 : Critère de sélection du modèle

Mesures/Modèle	mLogit	mProbit
Log L	-9483.67*	-9493.50
LR/Wald	6125.32*	3583.90
AIC	19087.35*	19107.01
BIC	19511.51*	19531.17

Source : réalisé par l'auteur à partir de l'ENSESI 2016. a) * représente la mesure retenue

Tableau 7 : Estimation des coefficients de régression du modèle logit multinomial

Multinomial logistic regression	Number of obs = 8,684	LR chi2(56) = 6125.32
	Prob > chi2 = 0.0000	
Log likelihood = -9483.6767	Pseudo R2 = 0.2441	

segment	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
chomeurf (base outcome)					
_salarief1					
homme	1.447752	.1399927	10.34	0.000	1.173371 1.722133
age2	2.798136	.3998244	7.00	0.000	2.014495 3.581777
age3	4.232288	.4010624	10.55	0.000	3.446221 5.018356
age4	3.970827	.5067212	7.84	0.000	2.977672 4.963982
urbain	.3944761	.1985162	1.99	0.047	.0053915 .7835608
aucunf	-2.411253	.2411184	-10.00	0.000	-2.883836 -1.93867
primaire	-1.527753	.2328911	-6.56	0.000	-1.984211 -1.071295
secondaire	-.4022914	.1633577	-2.46	0.014	-.7224667 -.0821162
formation	.2712441	.1931353	1.40	0.160	-.107294 .6497823
marié	.3518142	.1363318	2.58	0.010	.0846088 .6190195
divorc	-.212909	.4445789	-0.48	0.632	-1.084268 .6584497
RSEC1	1.321189	.2531015	5.22	0.000	.8251189 1.817259
RSEC3	.0167701	.3880811	0.04	0.966	-.7438549 .777395

strate	-.2530859	.1350347	-1.87	0.061	-.517749	.0115772
_cons	-5.663032	.5037373	-11.24	0.000	-6.650338	-4.675725
_salarieinfl						
homme	1.700536	.0907031	18.75	0.000	1.522761	1.878311
age2	.8857657	.1067764	8.30	0.000	.6764877	1.095044
age3	1.409882	.1216071	11.59	0.000	1.171537	1.648228
age4	.6729827	.272351	2.47	0.013	.1391846	1.206781
urbain	.4160164	.1153695	3.61	0.000	.1898964	.6421365
aucunf	.6002819	.1547694	3.88	0.000	.2969394	.9036244
primaire	.605338	.1624623	3.73	0.000	.2869178	.9237582
secondaire	.1965464	.1497134	1.31	0.189	-.0968864	.4899792
formation	-.016966	.144228	-0.12	0.906	-.2996478	.2657158
marié	-.3145365	.0965994	-3.26	0.001	-.5038679	-.1252051
divorc	-.3101371	.299218	-1.04	0.300	-.8965936	.2763194
RSEC1	.9102412	.1396194	6.52	0.000	.6365922	1.18389
RSEC3	-.081435	.2635898	-0.31	0.757	-.5980614	.4351915
strate	-.2803514	.0957647	-2.93	0.003	-.4680469	-.092656
_cons	-2.838303	.2217161	-12.80	0.000	-3.272858	-2.403747
_independant						
homme	.4034951	.0769209	5.25	0.000	.2527329	.5542573
age2	.6258101	.0885977	7.06	0.000	.4521618	.7994583
age3	1.183387	.1013901	11.67	0.000	.984666	1.382108
age4	.8722406	.212911	4.10	0.000	.4549428	1.289538
urbain	-.2699849	.0925166	-2.92	0.004	-.451314	-.0886558
aucunf	1.222897	.1448141	8.44	0.000	.9390662	1.506727
primaire	1.202292	.1512886	7.95	0.000	.9057714	1.498812
secondaire	.2342416	.1455932	1.61	0.108	-.0511159	.5195991
formation	.0998583	.1296183	0.77	0.441	-.1541888	.3539055
marié	.3710341	.0800232	4.64	0.000	.2141916	.5278767
divorc	-.1023452	.2453461	-0.42	0.677	-.5832147	.3785244
RSEC1	.862039	.1079033	7.99	0.000	.6505525	1.073526
RSEC3	.0470221	.2122788	0.22	0.825	-.3690368	.463081
strate	-.6398031	.0852004	-7.51	0.000	-.8067929	-.4728134
_cons	-1.158218	.1861504	-6.22	0.000	-1.523066	-.7933698
_agricolef						
homme	1.667037	.093186	17.89	0.000	1.484396	1.849679
age2	1.528705	.1202014	12.72	0.000	1.293115	1.764296
age3	2.742831	.1282584	21.39	0.000	2.49145	2.994213
age4	3.333104	.2327079	14.32	0.000	2.877005	3.789203
urbain	-2.029966	.1065724	-19.05	0.000	-2.238844	-1.821088
aucunf	1.960018	.2104425	9.31	0.000	1.547558	2.372478
primaire	1.84179	.2184703	8.43	0.000	1.413596	2.269984
secondaire	.7405575	.2189489	3.38	0.001	.3114255	1.169689

formation	-.7678102	.2324475	-3.30	0.001	-1.223399	-.3122216
marié	.5443574	.0967057	5.63	0.000	.3548176	.7338972
divorc	.2744455	.2797768	0.98	0.327	-.273907	.8227979
RSEC1	.2582235	.1279891	2.02	0.044	.0073694	.5090775
RSEC3	-.5929615	.2697043	-2.20	0.028	-1.121572	-.0643508
strate	-4.312332	.3672386	-11.74	0.000	-5.032107	-3.592558
_cons	-2.642032	.2567461	-10.29	0.000	-3.145245	-2.138819

Test IIA de Hausman

hausman partial all, alleqs constant
---- Coefficients ----

(b)	(B)	(b-B)	sqrt(diag(V_b-V_B))	S.E.
partial	all	Différence		
chomeurf				
homme	-1.40968	-1.447752	.0380725	.0360966
age1	4.040989	4.232288	-.1912994	.0308129
age2	1.325785	1.434152	-.1083673	.0336593
age4	.1626974	.2614616	-.0987641	.0851549
urbain	-.6261928	-.3944761	-.2317167	.0522229
aucunf	2.30558	2.411253	-.1056729	.0515771
primaire	1.483735	1.527753	-.0440183	.0530576
secondaire	.3498731	.4022914	-.0524183	.036315
formation	-.2600859	-.2712441	.0111583	.0555031
marié	-.3453151	-.3518142	.0064991	.0365044
divorc	.2027675	.212909	-.0101415	.0963662
RSEC2	1.285256	1.321189	-.0359324	.0535935
RSEC3	1.378022	1.304419	.0736036	.0709331
strate	.294395	.2530859	.0413091	.0414781
_cons	.4054251	.1095544	.2958707	.0765896
_salarieinfl				
homme	.2573888	.2527839	.0046049	.0383207
age1	2.784343	2.822406	-.0380636	.0202907
age2	.8459655	.9100359	-.0640703	.0313488
age4	-.5597363	-.4754379	-.0842985	.0853386
urbain	-.075596	.0215403	-.0971363	.0382258
aucunf	2.987814	3.011535	-.0237205	.0344622
primaire	2.091659	2.133091	-.0414321	.0298646
secondaire	.5807741	.5988378	-.0180638	.0233551
formation	-.2564097	-.2882101	.0318005	.0447492
marié	-.7161587	-.6663507	-.049808	.0287912

divorc	-.0737392	-.0972281	.0234889	.0774293
RSEC2	.3548749	.4109475	-.0560726	.0440373
RSEC3	.3838317	.3127425	.0710891	.0637341
strate	.0530718	-.0272655	.0803373	.031558
_cons	-.3015744	-.4086248	.1070504	.0718467
_agricolef				
homme	-.1444155	.2192854	-.3637008	.0656793
age1	1.521188	1.489457	.031731	.0647329
age2	.120606	.2200263	-.0994203	.0618038
age4	.826698	.8517343	-.0250364	.1283803
urbain	-2.479075	-2.424442	-.054633	.0399026
aucunf	4.115829	4.371271	-.2554416	.072706
primaire	3.160459	3.369543	-.209084	.0770187
secondaire	.9544863	1.142849	-.1883626	.0718724
formation	-1.169505	-1.039054	-.1304502	.1066138
marié	.1915808	.1925432	-.0009624	.0535236
divorc	.3135362	.4873545	-.1738182	.1406142
RSEC2	.9999292	1.062965	-.063036	.0812037
RSEC3	.6916424	.4532337	.2384087	.1486665
strate	-4.021175	-4.059246	.0380713	.0553379
_cons	.9836323	.4685775	.5150548	.1001314

b = consistent under Ho and Ha; obtained from mlogit

B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from mlogit

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

$$\text{chi2}(45) = (b-B)' [(V_b - V_B)^{-1}] (b-B)$$

$$= 398.72$$

$$\text{Prob} > \text{chi2} = 0.0000$$

(V_b - V_B is not positive definite)